

Communiqué de presse

Le 23 novembre 2020

Désenclavement de la ville de Digne-les-Bains, un enjeu majeur

La ville de Digne-les-Bains souffre d'un enclavement persistant qui entrave son développement économique et voue à l'échec toute stratégie visant à favoriser l'implantation d'entreprises industrielles.

Au surplus, ce handicap structurel ne permet pas à la ville d'optimiser ses atouts dans le domaine du tourisme et du thermalisme.

Pour mettre un terme à cette situation anormale - Digne est en effet l'une des rares préfectures de l'hexagone qui ne soit pas reliée directement au réseau autoroutier national - il est impératif que la ville soit désenclavée par voie routière, et raccordée à l'A51 par la RN85 dans des conditions de circulation associant sécurité des usagers et fiabilisation des temps de déplacement.

C'est pourquoi, **Roland Gomez, président de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, demande à nos responsables politiques d'accélérer les travaux qui ont été entrepris et de dégager les financements qui permettront de terminer cette opération sous les meilleurs délais**, notamment la réalisation de créneaux de dépassement. Les crédits disponibles dans le cadre du Plan de relance doivent être mobilisés pour faire en sorte que ce chantier vital pour irriguer correctement Digne-les-Bains et le Val de Bléone redémarre en 2021.

« L'enjeu est majeur, il s'agit d'éviter le déclassement de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence et au-delà, de donner à un territoire rural et à sa population, les moyens de croire en son avenir. »

Contacts presse :

Nicole ROUAS – CCI des Alpes-de-Haute-Provence : 04 92 30 80 92

Valérie MARQUET – CCI de région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 04 91 42 14 09